**AVERTISSEMENTS AGRICOLES** DLP 18-4-67 637515

**BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES**

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an ~~Abonnement annuel :~~ 25 F.

**ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ** (Tél. 5-17)

*Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux. 21, route de Seurre - BEAUNE.*
C. C. P. : DIJON 3.405-19

Supplément n° 1 au Bulletin n° 79 - AVRIL 1967 15 AVRIL 1967

## ARBRES FRUITIERS

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER : Les risques de contamination devenant très importants, du fait du développement des jeunes feuilles et du nombre très élevé des ascospores mûres, exigent le renouvellement de la protection. Utiliser un fongicide organique sur les arbres en floraison.

OIDIUM : Continuer les traitements.

MONILIA : Etendre les pulvérisations de fongicide organique à tous les arbres en fin de floraison.

XYLEBORE : Les sorties vont se multiplier avec le relèvement des températures. Dès qu'elles seront observées, effectuer une pulvérisation copieuse sur le tronc et les charpentières avec un insecticide tel que : D.D.T., H.C.H., ou Lindane, employés à dose double de celles habituellement utilisées et en ajoutant dans la bouillie, un litre d'huile blanche d'été ou plus simplement en utilisant un oléoparathion à 40 grammes de matière active par hectolitre.

RAPPEL : Chenilles défoliatrices - Hoplocampes.
Protection des abeilles pendant la floraison.

PUCERONS : Les premières colonies de pucerons verts du pommier et du prunier ont commencé de se multiplier, notamment sur mirabelliers. Employer un aphicide non toxique pour les abeilles pour les arbres en pleine floraison.

## COLZA

MELIGETHES :
Le temps chaud et ensoleillé de ces derniers jours a favorisé l'activité de ces insectes. Il convient d'intervenir d'urgence dans les champs non encore traités. Il est recommandé également de surveiller les cultures ayant reçu un premier traitement, un deuxième pouvant s'avérer nécessaire.

## CULTURES LEGUMIERES

MOUCHE DU CHOU : Il convient de traiter dès maintenant les semis de choux et choux-fleurs, ainsi que les plants repiqués.

Des échecs ayant été constatés ces années dernières avec les produits chlorés (Lindane ...) on utilisera de préférence un produit organo-phosphoré :

- soit en pulvérisation copieuse au pied des plantes, 70 à 100 centimètres cubes par pied d'une bouillie à base de :

  - Carbophénothion, Diéthion, Parathion : 30 gr. de matière active/hectare.
  - Diazinon ........................... : 50 gr. " " " "
  - Bromophos ........................... : 50 gr. " " " "

P.1.183

- soit par épandage de granulés à base :

  - de Trichloronate ou de Diazinon, à raison d'environ 1 gramme de produit commercial par pied. L'enfouissement léger, s'il peut être effectué, ne s'impose pas.

Pour les futurs repiquages, on pourra également utiliser le trempage des plants.

La désinfection en plein du sol n'est pas conseillée.

MOUCHE DE L'OIGNON : Le vol a commencé ; dans les cultures non protégées lors du semis ou de la plantation des oignons et poireaux, il est recommandé d'effectuer avant binage :

- soit une pulvérisation (10 litres/are) à base de :

  - Carbophénothion (60 grammes de matière active/are) - Diazinon (80 gr.) - Diéthion (60 gr.) - Trichloronate (25 gr.).

- soit un épandage de granulés à base de :

  - Diazinon (80 grammes de matière active/are) -
  - Trichloronate (25 gr.)

Nous déconseillons l'application, aussitôt après binage, de desherbant à base de Linuron pour éviter des effets phytotoxiques. On attendra quelques jours pour traiter.

Les Ingénieurs - Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux : H. SOULIE.

Imprimerie de la Station de Bourgogne-Franche-Comté
Le Directeur-Gérant : L. BOUYX.